

	Département de l'Isère		République française	Envoyé en préfecture le 02/07/2024
	N° 2024 - 41	EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		Reçu en préfecture le 02/07/2024 Publié le 02/07/2024 ID : 038-213801145-20240627-202441D-DE
27/06/2024	Révision annuelle des logements communaux A compter du 1 ^{er} septembre 2024			

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9 + 1 pouvoir

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt sept juin,

Le Conseil municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. Régis VIALLATTE, Maire.

Date de la convocation : 20/06/2024.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 20/06/2024 par messagerie.

Présents : COLANGELI Muriel. CONTRERAS Joseph (pouvoir de Jean-Claude Aime). CRUYPENNINGCK Bruno. DEYRIEUX Caroline. DUMAS Christophe. HAYART Dominique. LEMAITRE Sylvie. ROZELIER Arlette. VIALLATTE Régis.

Excusés : AIME Jean-Claude (pouvoir à Joseph Contréras). MERNISSI Chakib. CHORON Vincent (arrivera à 20h45). DUGUA Véronique (arrivera à 20h47). BARREL Natacha (arrivera à 21h05). DULONG Aurélie (arrivera à 21h12).

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Mme Sylvie Lemaître, secrétaire de séance.

M. le Maire indique au Conseil municipal qu'il convient de procéder à la révision annuelle des loyers communaux, conformément à la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée – article 17d, pour qu'elle soit effective au 1^{er} septembre 2024.

Il lui soumet le tableau récapitulatif des loyers révisés et lui demande de bien vouloir se prononcer sur celui-ci :

Adresse du logement communal	Ancien loyer	Calcul pour 2024 // indices INSEE	Nouveau loyer
T2 11 bis Rue de la Convention	396.86 €	$396.86 \times 142.06 / 137.26$ Loyer x 4 ^{ème} trim 2023 / 4 ^{ème} trim 2022	410.75 €
T3 11 ter Rue de la Convention	523.69 €	$523.69 \times 142.06 / 137.26$ Loyer x 4 ^{ème} trim 2023 / 4 ^{ème} trim 2022	542.02 €
T4 11 Rue de la Convention	571.83 €	$571.83 \times 142.06 / 137.26$ Loyer x 4 ^{ème} trim 2023 / 4 ^{ème} trim 2022	591.84 €

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la révision des loyers actuels des logements communaux, telle que présentée et ci-dessus, avec effet au 1^{er} septembre 2024,
- **Charge** M. le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès des locataires et du SGC du Roussillonnais (Isère),
- **Autorise** M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,

Extrait certifié conforme par le Maire,
A Clonas sur Varèze, le 28 juin 2024,

Le Maire,
Régis VIALLATTE



La secrétaire,
Sylvie LEMAITRE

